

IMMARCESCIBLOPHOBIE Phobie de l'usure du temps

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

D'Immarcescible : adjectif littéraire qui signifie « qui ne peut se flétrir, se faner ou dépérir ».

Définition et Origine

- **Sens propre et figuré** : Il qualifie ce qui reste intact et défie l'usure du temps, qu'il s'agisse d'une fleur, d'une gloire, d'un souvenir ou d'un charme.
- **Étymologie** : Le mot vient du bas latin *immarcescibilis*, dérivé du latin classique *marcescere* (se flétrir), précédé du préfixe privatif *in-* / *im-*.

Exemples d'utilisation

- Une gloire immarcescible.
- Un charme immarcescible.
- Un optimisme immarcescible.

Synonymes

- Inflétrissable
- Impérissable
- Inaltérable

Terme d'une rareté lexicale significative, dont l'usage même relève d'un geste stylistique marqué.

Composition morphologique. Du latin *immarcescibilis*, formé sur *marcescere* (« se flétrir », inchoatif de *marcere*, « être flasque, languir ») préfixé du privatif *in-*. Le radical *marcescere* appartient au même champ que *marcidus* (flétri, fané) — la métaphore botanique est donc constitutive du mot, non surajoutée : l'immarcescible est littéralement ce qui échappe au fanement, à la déliquescence organique de la fleur ou de la feuille.

Ancrage théologique. L'attestation la plus notable provient de la Vulgate, 1 Pierre 5:4 : "*percipietis immarcescibilem gloriae coronam*" — « vous recevrez la couronne incorruptible de gloire ». Le grec sous-jacent, ἀμαράντινον (*amarantinon*), renvoie à l'amarante, plante dont le nom même signifie « qui ne se fane pas » (privatif *a-* + *marainein*) — d'où la parenté conceptuelle entre *immarcescible* et l'*amarante* comme figure emblématique. Le lexique théologique latin dispose ainsi d'un doublet quasi synonymique avec *incorruptibilis*, mais la nuance importe : *incorruptibilis* relève du registre de la corruption matérielle (pourrissement, décomposition), tandis qu'*immarcescibilis* convoque spécifiquement le flétrissement — processus plus lent, plus végétal, moins brutal que la corruption proprement dite.

Usage littéraire français. Le terme, quasiment inusité dans la langue courante, survit dans un registre solennel ou archaïsant — on le rencontre chez des auteurs cultivant une prose ornée (Huysmans, certains textes symbolistes) où il qualifie typiquement la gloire, la mémoire, ou une beauté soustraite à la temporalité déclinante. Sa rareté même en fait un marqueur

stylistique fort : l'emploi signale une intention de hiératisme lexical, voire un dandysme du mot rare.

Comparaison différentielle avec impérissable, incorruptible, immortel — chacun articulant un rapport distinct à la temporalité (durée, matière, vie)

La proposition mérite d'être développée systématiquement, chaque terme instaurant un rapport différent à l'axe temporel, à la matière et à la vie organique — trois paramètres qui ne se recouvrent que partiellement.

Immarcescible : le végétal et le flétrissement différé.

Comme établi précédemment, le radical *marcescere* inscrit le mot dans le registre botanique — la fleur, la feuille. Ce qui est en jeu n'est pas la cessation brutale (la mort, la rupture) mais un processus graduel : le flétrissement, l'affaissement progressif de la turgescence vitale. L'immarcescible ne nie donc pas la mortalité en général, il nie spécifiquement une modalité de déclin lent, presque esthétique — la fanaison plutôt que la destruction. D'où son affinité élective avec la *gloire* (1 Pierre 5:4) : une gloire qui ne se ternit pas, qui ne perd pas son éclat par usure.

Impérissable : la temporalité pure, sans détermination matérielle.

Formé sur *périr* (< *perire*, littéralement « aller à travers, disparaître »), le terme opère au niveau le plus abstrait des quatre : il nie simplement la cessation d'être dans le temps, sans spécifier ni la modalité (lente ou brutale) ni le règne concerné (organique, minéral, spirituel). C'est le terme le plus généralement disponible en français courant, précisément parce qu'il est sémantiquement le plus dépouillé — un pur opérateur de négation temporelle. On dira une œuvre impérissable, une gloire impérissable, un souvenir impérissable : la matière du support reste indifférente.

Incorruptible : la matière et l'intégrité substantielle.

Le radical *corrumpere* (« briser ensemble », donc « décomposer, altérer ») ancre le mot dans le registre de la composition matérielle — c'est la dissociation des éléments constitutifs qui est niée. D'où son usage privilégié pour les corps (théologie de la résurrection : le corps glorieux comme *incorruptible*, cf. 1 Corinthiens 15:52-53, σῶμα ἄφθαρτον), mais aussi, par extension morale, pour l'intégrité éthique d'un sujet — l'incorruptible étant celui qu'aucune altération vénale ne peut décomposer. Le terme porte donc une double vie, physique et morale, absente des trois autres : on ne dit guère d'une gloire qu'elle est incorruptible sans basculer vers une évocation quasi-matérielle de sa substance.

Immortel : la vie et la négation de la mort comme événement.

Seul terme construit directement sur *mors/mortalis*, il ne nie pas un processus (flétrissement, corruption) mais un événement ponctuel et discret : la mort elle-même comme cessation de la vie organique ou personnelle. C'est le plus anthropomorphe des quatre — on l'applique premièrement à l'âme, au dieu, au sujet vivant — et son extension à des objets inertes (une œuvre immortelle) constitue une catégorisation métaphorique explicite, un transfert du

vitalisme vers l'inerte, alors que *impérissable* ou *incorruptible* s'appliquent à l'inerte sans détour métaphorique perceptible.